

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 2 - Architecte



Description:

L'utilisation de la trousse SEXTO est réservée exclusivement aux intervenants scolaires du Québec pour des raisons légales. De plus, son utilisation doit préalablement avoir fait l'objet d'une entente entre le service de police qui dessert le territoire où se situe l'établissement scolaire et le Directeur des poursuites criminelles et pénales (DPCP). Veuillez noter qu'un badge d'attestation sera attribué uniquement aux intervenants des établissements scolaires se trouvant sur un territoire où une telle entente a été conclue. Avant de compléter la formation, il vous est donc recommandé de valider cette information auprès de votre direction ou de votre service de police...

Badge attribué à : Audrey Plamondon

<https://www.cadre21.org/membres/d5d97880787cf84d0973d2f5>

Date d'obtention : 2022-06-03 19:37:50



 cadre21.org



Au coeur de votre stratégie #DevProf

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 2 - Architecte

Question 1 - Comment puis-je résumer les étapes de la méthode Sexto?

Étapes préliminaires :

1. Parler à l'auteur du signalement et à la jeune victime : rassurer l'auteur du signalement, soutenir les personnes durant le processus, ils doivent ressentir qu'ils font partie de la solution.
2. Évaluer l'incident : poser des questions sans porter de jugement, être réconfortant, remplir la grille d'évaluation de l'incident pour déterminer l'amorce la nature, les intentions et l'étendue.

- Amorce : Identifier les circonstances entourant la situation de sextage.
- Nature : Évaluer le degré d'explicitation sexuelle. Ne pas consulter les images.
- Intentions : Comprendre les motivations des personnes impliquées.
- Étendue : Établir l'envergure de la situation.

En déterminant ces 4 facteurs, l'intervenant sera en mesure d'établir l'implication et le rôle de chaque personne impliquée.

3. Vérifier l'information : Est-ce qu'il y a d'autres personnes au courant? Vérifier les informations auprès des autres personnes impliquées et des témoins + compléter avec eux la grille d'évaluation de l'incident, parler aux personnes impliquées seul à seul, démontrer l'importance de rétablir la vie privée de la victime en leur demandant de ne pas parler de la situation.

Avant étape 4 : Si estime que les activités peuvent être malveillantes et de nature criminelle, contacter le service de police et ne pas compléter la grille d'évaluation de l'incident. Si raisons de croire que la personne a du contenu qui correspond à de la pornographie juvénile dans son téléphone, le confisquer.

4. Parler à l'instigateur : obtenir sa version des faits, protéger les élèves qui ont fournis des informations.

Étape à suivre dans le cas d'un acte impulsif :

1. Rencontrer individuellement, le plus tôt possible, la personne qui a fait le signalement, la victime et les personnes impliquées.
2. Remplir la grille d'évaluation de l'incident durant chaque rencontre (une par personne)
3. Consulter les politiques + règles de l'école pour savoir s'il y a lieu d'une infraction au règles de l'école et examiner les dispositions du code criminel.
4. S'il semble que la situation implique du contenu de pornographie juvénile, confisquer le téléphone.
5. Une fois l'intervention terminé, communiquer le plus rapidement possible avec le service policier. À tout moment, si doute que les activités sont malveillantes, informer immédiatement le service de police.
6. Communiquer avec les parents de la victime, de l'instigateur et des autres personnes impliquées : leur expliquer la situation, protocole d'intervention et démarches qui viendront.
7. S'assurer qu'un signalement a été fait auprès de la DPJ.

Étapes à suivre dans le cas d'un acte malveillant : Contacter service de police.

Question 2 - Qu'est-ce que je retiens des 3 mises en situation présentées?

Dès qu'il y a présence de doute(s) d'un cas malveillant : contacter le service de police.

Une jeune âgé de 18 ans et moins prenant une photo en maillot de bain ne représente pas de la pornographie juvénile.

Question 3 - Quelle étape me semble la plus délicate lors de l'application de la méthode Sexto?

L'étape 4 : Parler au jeune instigateur